

LA RECONNAISSANCE D'ISRAEL A XAVIER GROS (VILLEFRANCHE) ET MARCELLIN CAZALS (NAUCELLE)

Justes parmi les justes

« Le peuple juif reconnaissant » est gravé en hébreu sur la médaille remise, hier, en mairie de Villefranche, par le consul d'Israël à Marseille, à MM. Marcellin Cazals, de Naucelle, et Xavier Gros, de Villefranche. Tous deux ont sauvé des Juifs pendant la guerre, au péril de leur vie. Ils ont été fait par l'Etat d'Israël « Justes parmi les nations ».

C'était pendant la guerre, dans les années « 40 ». Une période sombre de notre histoire, où le gouvernement de Vichy jouait au serviteur zélé du régime nazi pour pourchasser les Juifs et les expédier vers les camps de la mort.

Il s'est heureusement trouvé des Français pour braver l'autorité et risquer

leur vie pour sauver des Juifs. Deux d'entre eux, Marcellin Cazals, de Naucelle, et Xavier Gros, de Saint-Girons, devenu depuis Villefranchois, ont reçu, hier, en l'hôtel de ville de Villefranche, le témoignage de la reconnaissance de l'Etat d'Israël sous la forme de la médaille et du diplôme de « Justes parmi les nations ».

Natif de Quins, Marcellin Cazals était alors commandant de la brigade de gendarmerie de la petite bourgade de Malzieu, en Lozère.

Au lieu d'obtempérer aux ordres, il prévenait les Juifs qu'il était chargé d'arrêter, leur permettant de s'enfuir. Allant aussi jusqu'à obtenir de faux témoignages avec tous les risques que cela comportait pour mener à bien son action humanitaire. Deux cents personnes environ auraient, grâce à lui, évité la déportation.

Xavier Gros avait tout juste 22 ans. De l'hiver

1942-43 jusqu'à la libération de Saint-Girons par les résistants, il a abrité dans les combles de sa maison une famille de Juifs.

Six personnes au total : les grands-parents Mayer, les enfants et les petits-enfants. Durant toute cette période, il a non seulement logé la famille Mayer mais a également subvenu à ses besoins. Les risques pris par M. Gros étaient d'autant plus considérables que sa maison se situait juste en face de la sous-préfecture réquisitionnée par les Allemands, dans la même rue

que les sièges de la Gestapo et de la milice.

Un devoir de mémoire

« Cette période nous rappelle des souvenirs qui sont des cauchemars. Mais il ne faut surtout pas les oublier. Nous devons les transmettre aux jeunes générations. Ce message est indispensable alors qu'un peu partout dans le monde s'allument des guerres civiles où la sauvagerie le dispute à la cruauté. » Ce devoir de mémoire rappelé par le docteur Jean Rigal, maire de Villefranche, a également été souligné par tous les inter-

venants, notamment par le consul général d'Israël à Marseille, chargé par l'Etat d'Israël de remettre la médaille de « Juste parmi les nations » à MM. Cazals et Gros. Ces deux « héros au quotidien » ont accompli un acte réfléchi, prolongé, sans le moindre intérêt personnel. Il n'en prend que plus de valeur et doit servir d'exemple. Comme doivent servir d'exemples les fonctionnaires qui ont su s'élever contre les lois iniques de l'époque et dont le sous-préfet François Ruffier a tenu à rappeler le rôle éminent.



MM. GROS et CAZALS, deux « Justes parmi les nations ».

(Photo « La Dépêche ».)